

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton d'appenzell

Grâce au Tribunal fédéral on dansera en Appenzell

On a dansé pendant la période de Carême en Appenzell Rhodes intérieures. Le Tribunal fédéral a en effet décidé de lever l'interdiction de toute manifestation dansante pendant le Carême et pendant le temps de l'Avent, interdiction ancrée dans la loi cantonale sur l'hôtellerie.

Les Rhodes ont fait savoir qu'elles entendaient se soumettre, « bien qu'à contrecœur », au jugement de la haute cour. Elles se déclarent d'autant moins satisfaites de la sentence que « l'interdiction de la danse était inspirée par des considérations religieuses et qu'elle avait été décidée par les citoyens réunis en Landsgemeinde ». Nous nous résignons, ajoutent-elles, aux épiphénomènes de la civilisation actuelle où, apparemment, le repos et la tranquillité n'ont plus place. ATS



canton de berne

INTERLAKEN

Autorisation accordée pour la reconstruction du restaurant de la Jungfrau

Le restaurant de la Jungfrau va pouvoir être reconstruit. La commune de Fischertal, sur le territoire de laquelle sera érigé le bâtiment, vient en effet d'accorder l'autorisation de construction. A la suite de cette décision, la société du chemin de fer de la Jungfrau a manifesté sa satisfaction. Elle a également déclaré qu'elle renoncerait pour l'instant à la construction d'une terrasse sur l'arête sud. Les travaux débiteront au printemps prochain et dureront de trois à quatre ans.

Un porte-parole de la société a notamment déclaré que les travaux souterrains (transport de matériel, agrandissement des cavernes) pourraient débiter assez tôt et sans trop de problèmes. En revanche, a-t-il encore précisé, durant l'été « nous nous heurterons à de gros problèmes lorsque par beau temps les cohortes de touristes déferleront sur le sommet ». Si la compagnie a pour l'instant renoncé à la construction de la terrasse, c'est uniquement pour des raisons financières. Cependant, cette réalisation n'a pas été définitivement abandonnée.

Le projet de reconstruction du restaurant a été établi afin qu'il s'intègre au mieux dans le paysage. Pour l'instant, aucune opposition ne s'est manifestée, ce qui n'avait pas été le cas pour l'idée de construire le restaurant

panoramique au sommet du Jungfrauoch (projet « Christal »), projet définitivement abandonné depuis février 1981. ATS

Victoire pour Franz Weber

L'écologiste Franz Weber vient de remporter une victoire partielle dans son projet de sauver de la démolition le château de Giessbach, situé sur les hauteurs de Brienz. En effet, au cours d'une séance, le Conseil Communal de cette localité a décidé d'allouer à la Fondation « Giessbach au peuple suisse », créée en septembre dernier par Franz Weber, une somme de 500 000 francs. Tout n'est pas terminé pour autant, puisque c'est 5 millions de francs qu'il faudra recueillir pour le rachat et les rénovations du château.

Pour l'instant, la fondation a cessé sa récolte de fonds. Franz Weber a posé comme condition pour repartir en guerre, la signature du contrat de vente. Initialement, les deux propriétaires, Erwin et Fritz Frey avaient annoncé qu'ils étaient disposés à baisser d'un million de francs le prix de vente à la fondation, pour autant que l'administration fiscale « apprécie ce geste à sa juste valeur ». Devant le refus de celle-ci de déduire cette somme de la déclaration d'impôts des deux cousins Frey, ces derniers ont maintenu leur prix de vente de deux millions de francs.

Franz Weber espère désormais que le geste de la commune de Brienz fera tache d'huile et que le canton allouera aussi une subvention. Du côté de l'administration cantonale, on a pris acte des vœux de l'écologiste, tout en précisant que pour l'instant aucune décision n'avait été prise. Si tout se passe comme l'écologiste le prévoit, l'hôtel pourrait être réouvert dans le courant de l'année prochaine.

Véritable « château de contes de fée », l'hôtel Giessbach a été construit en 1874. Ce joyau de l'architecture du XIX^e siècle a vu défiler dans ses chambres et couloirs, une grande partie de la noblesse de l'Europe entière. ATS

canton de fribourg

Un « bistrot culturel » pour la ville de Fribourg

Le Conseil général de Fribourg a accordé un crédit de 2 millions de francs pour la rénovation de l'immeuble de l'ancien restaurant « Café des Grand'Places » (connu également sous le nom allemand de « Schützenmatte »), situé au centre de la ville. L'immeuble, dont la construction remonte au 18^e siècle, abritera un « bistrot culturel ». L'accord du Conseil général a été acquis sous réserve que le « bistrot » soit disponible à tout usage culturel ou social allant de rencontres des personnes du troisième âge aux

concerts de musique moderne et que ses locaux soient ouverts aux intéressés de toutes les couches sociales. ATS

106 ans et en bonne santé

Avec ses 106 ans Fritz Bösch est-il le plus vieux Suisse ? L'Office fédéral de la Statistique n'a pas pu le confirmer. Mais s'il n'est pas le plus vieux, il fait de toute manière partie du peloton de tête en matière d'âge. C'est en pleine santé et avec la perspective d'un bon repas que Fritz Bösch fêtera son 106^e anniversaire. A propos de ce repas d'anniversaire, il le prendra en compagnie de sa sœur. A eux deux, ils totaliseront plus de deux siècles puisque Clara est, elle âgée de 98 ans.

Il a eu cinq filles, qui sont âgées entre 71 et 78 ans. Son secret de longévité : le sport. Toute sa vie durant, il l'a pratiqué avec assiduité. En 1907 par exemple, il remporte la couronne fédérale de gymnastique. En 1927, il fonde à Fribourg la première société féminine de gymnastique, ce qui fut à l'époque considéré presque comme un acte révolutionnaire, ce noble sport étant exclusivement réservé au sexe dit « fort ».

Maintenant, son activité sportive s'est réduite, comme l'a confirmé une de ses filles. Il regarde les retransmissions sportives à la télévision, le ski et le football en particulier. Mais tous les jours, il effectue encore une promenade pour aller boire son café en compagnie de copains.

Selon l'Office de la Statistique, il n'est actuellement pas possible d'affirmer qu'il est le plus vieux Suisse. Lors du dernier recensement en 1980, cinq hommes étaient âgés de 103 ans ou plus. ATS



canton de genève

Nombreux frontaliers à Genève

Chaque jour, 37 300 personnes domiciliées en France ou dans le canton de Vaud viennent travailler à Genève, alors que 1 300 Genevois se rendent à l'extérieur. Les navettes se soldent donc par un excédent très important : 36 000.

Si l'on sait que la population résidente active du canton est de l'ordre de 180 000 personnes, on en déduit que le nombre total de personnes travaillant à Genève est d'environ 216 000.

Ces chiffres, communiqués par le service cantonal de statistique, ont été obtenus en comparant les résultats des recensements de population en Suisse (décembre 1980) et en France (mars 1982).

Ce flot de 37 000 travailleurs de l'extérieur se décompose ainsi : environ 23 000 frontaliers soumis au contrôle, 8 400 personnes domiciliées dans le canton de Vaud, fonctionnaires

internationaux résidant en France (4 500) et enfin un millier de Suisses résidant en France. **ATS**

Grand Prix Schiller à Denis de Rougemont

Denis de Rougemont est le quatrième Romand à recevoir le Grand Prix de la Fondation Schiller Suisse après Philippe Godet (1923), C. F. Ramuz (1936) et Gonzague de Reynold (1955). Ce Grand Prix, qui n'avait pas été décerné depuis 1973, d'un montant de 25 000 francs, lui a été remis par le Président de la Fondation, M. Fritz Leutwiler (Président du Directoire de la Banque Nationale Suisse), en présence notamment de l'écrivain genevois Yvette Z'Graggen, Vice-présidente de la Fondation, du Conseiller d'Etat André Chavanne et de l'écrivain Georges Anex. Les deux lauréats qui ont précédé M. Denis de Rougemont ont été Fr. Dürrenmatt, en 1960, et Max Frisch, en 1973. **ATS**

Denis de Rougemont : le mythe et la personne

Denis de Rougemont est l'auteur d'une trentaine d'œuvres créées en 1932 à 1982, a rappelé G. Anex pour qui les deux mots-clés de l'ensemble de cette œuvre sont le mythe et la personne. Le mythe raconte le réel sous une forme imagée et symbolique, « une forme dramatisée », et la personne, c'est-à-dire la réflexion et l'expérience personnelles, en déchiffre les signes.

Depuis trente ou quarante ans, Denis de Rougemont dénonce les périls engendrés par le mythe absurde et monstrueux de l'Etat-nation. Une seule citation suffit à nous convaincre, a relevé G. Anex : « l'alternative est là : refaire une société sur la base des rapports personnels, des communautés, des régions ; ou alors étendre au monde entier une dictature dont Orwell donne l'idée, et l'ordinateur les moyens ». **ATS**

canton des grisons

« Arena Alva » : un nouvel hebdomadaire local grison

Un nouveau journal a vu le jour aux Grisons : « Arena Alva », 14^e publication régionale du canton, qui est destinée aux six communes de Falera, Flims, Laax, Sagogn, Schluein et Trin. Il paraîtra chaque jeudi en deux langues, l'allemand et le romanche (sursilvan). La nouvelle publication a été tirée à 8 211 exemplaires et distribuée à tous les ménages et résidences secondaires des six communes concernées. Selon les éditeurs, « Arena Alva » s'adresse avant tout à la population de la région, à ses hôtes ainsi qu'aux Grisons qui en sont originaires et que leur coin de patrie intéresse. Les rubriques couvriront les aspects locaux de la politique, de l'économie, de la culture et de la vie sociale. L'éditeur d'« Arena Alva » est la maison CW

Druck + Kopie AG Flims-Laax, installée à Flims Dorf et dont la majorité des actions appartient à la Gasser AG de Coire, editrice de la « Bundner Zeitung ». **ATS**

canton de lucerne

Guillaume Tell va vendre la Suisse centrale

Guillaume Tell va reprendre du service. Il a été choisi comme emblème-fétiche de sa région natale par l'Office du Tourisme de la Suisse Centrale (OTSC). Une campagne de promotion touristique de la Suisse centrale sera lancée dans tous les pays et même à l'étranger sous l'emblème de Guillaume Tell et de son arbalète.

Guillaume Tell va ainsi se retrouver sur les affiches, annonces, cadeaux publicitaires et autres étiquettes pour vanter les charmes de la Suisse centrale. Notre héros national sera l'hôte cette année du Comptoir Suisse à Lausanne.

La Suisse centrale est la région de Suisse qui a obtenu les meilleurs résultats touristiques du pays. Avec 3,67 millions de nuitées, la Suisse centrale a enregistré un résultat comparable à celui de 1981, alors que le nombre de nuitées en Suisse a subi un recul global de 4 %. **ATS**

Deux communes se disputent le contribuable Alphons Egli

La ville de Lucerne revendique le privilège d'être la commune d'origine du Conseiller fédéral Alphons Egli. Celle de Horw (LU) où le nouveau chef du Département fédéral de justice et police était domicilié avant son élection, lui fait écho. Toutes deux l'ont dignement fêté après son élection. Maintenant que la fête est finie, les deux communes sont devenues rivales. Elles ne se disputent pas le conseiller fédéral, mais bien le contribuable.

A Horw, où M. Alfons Egli habitait avant de faire ses valises pour Berne, on considère que le nouvel élu devrait y conserver son domicile, y exercer ses droits civiques et y

payer ses impôts. La commune de Lucerne voit les choses différemment : la commune d'origine a la priorité en ce qui concerne l'imposition d'un citoyen, affirme-t-elle. Mais la commune de Horw n'a-t-elle pas octroyé la citoyenneté d'honneur à son illustre habitant ? Cela n'a pas de réelle valeur juridique, rétorque Lucerne. Dans cette affaire, le chef-lieu du canton a reçu un appui décisif : le Département de justice lucernois a fixé le domicile politique du nouveau magistrat à Lucerne.

Prochaine étape : les deux communes doivent s'efforcer de s'entendre, l'une acceptant d'abandonner son privilège en faveur de l'autre. Au cas où leurs pourparlers aboutiraient à un échec, il appartiendrait dès lors à l'administration cantonale des contributions publiques de trancher souverainement. En tout dernier ressort, si M. Egli lui-même ne devait pas être d'accord avec la décision de l'autorité cantonale, il pourrait avoir recours au Tribunal administratif. **ATS**

canton de neuchâtel

Décès d'Alex Billeter, une personnalité neuchâteloise

M. Alex Billeter, ancien Directeur de l'Office du Tourisme de Neuchâtel et environs (ADEN) est décédé dans sa 69^e année à la suite d'une grave maladie.

Né le 29 avril 1914, Alex Billeter était graphiste de profession, diplômé de l'Ecole des Arts et Métiers de Zurich. Il passa quelque temps à Paris à l'Ecole du Maître de l'Affiche Paul Colin et revint en 1939 s'établir à son compte à Neuchâtel.

C'est en 1962 qu'il fut nommé directeur de l'ADEN, association qu'il dirigea durant 19 ans avec une passion et un talent tels que son nom restera lié au monde touristique neuchâtelois. Il fut également secrétaire d'une dizaine d'associations très diverses de la région dans le domaine culturel et touristique, dont le comité de la fête des vendanges. Talentueux conteur, connaisseur remar-

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU "BRONZE ACIOR"

« PROCÉDÉS SCHAAD »

S.A. AU CAPITAL DE 2 291 600 F

Siège Social : 27540 IVRY-LA-BATAILLE (Eure)

Usine : 27750 LA COUTURE-BOUSSEY (Eure)

Téléphone : (32) 36.75.54

Télex : ACIOR 770 050 F

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision

Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

quable de l'histoire et du pays neuchâtelois, artiste-peintre, Alex Billeter laisse le souvenir d'un homme débordant d'activité au service de tout ce qui pouvait contribuer à améliorer l'image et la connaissance de son pays de Neuchâtel. ATS

canton de soleure

Le prix Oertli 1982 remis aux cinq éditeurs de la série « CH »

Le prix Oertli 1982 a été remis à Soleure aux cinq éditeurs de la série « CH », qui publie dans les trois langues nationales des traductions d'œuvres littéraires d'auteurs suisses contemporains. Cette activité est une contribution essentielle à la compréhension entre les différentes régions linguistiques du pays, a souligné la Fondation Oertli pour motiver son choix.

Les lauréats sont Libero Casagrande, des éditions Casagrande à Bellinzona, Marie-Christine Hauser, des éditions La Baconnière à Neuchâtel, Bertil Galland, de Vevey, Renate Nagel, des éditions Benzinger à Zurich, et Franz Lamprecht, des éditions Ex Libris à Zurich.

Le conseiller fédéral Willi Ritschard, qui assistait à la manifestation, a souligné l'importance de la collaboration entre les groupes linguistiques. « Deux dangers menacent la coexistence pacifique entre régions linguistiques, a-t-il dit — l'exagération d'oppositions naturelles et l'indifférence — ».

Décerné chaque année depuis 1975, le prix Oertli va à des personnes qui se sont distinguées en jetant des ponts entre les communautés linguistiques. Jusqu'ici, il a été attribué à des journalistes, des traducteurs et des enseignants. ATS

canton du tessin

Campione pour les Suisses : la fortune comme la faillite sont possibles

Les Suisses n'ont pour l'instant pas encore envahi le casino de Campione d'Italia, enclave italienne au bord du lac de Lugano, depuis qu'ils sont autorisés à miser de grosses sommes. Pour le président du casino municipal, le Dr Lucio Traversa, la nouvelle réglementation entrée en vigueur au début de l'année a eu pour unique conséquence d'éliminer la discrimination dont étaient victimes les Suisses par rapport aux étrangers. La clientèle suisse au casino est restée assez basse : 3% de l'ensemble des joueurs. Le directeur espère cependant qu'avec la libéralisation dans les mises, ce pourcentage augmentera.

Espérances illusoires ? Il faut attendre. En tout cas, Campione n'a pas lésiné sur les moyens pour apprendre au peuple helvétique que depuis le premier janvier il n'est plus un proscrit au casino, obligé de s'exiler dans une petite salle à part, pour miser sa misérable « Thune ». Annonces dans les journaux, grandes affiches ont envahi le territoire helvétique. A Campione, désormais la roulette est la même pour tout le monde, pouvant rapporter 35 fois la mise. En même temps que la nouvelle réglementation, un accord entre Campione et le Tessin est également entré en vigueur. Il stipule que désormais, les frais d'infrastructure (santé publique, écoles, routes, en particulier) qui auparavant étaient assumés par le canton du Tessin seront désormais à la charge de Campione. Economie pour le Tessin : 5 millions de francs par année. ATS

Tessin : résidence pour les aînés au-dessus du lac de Lugano

300 aînés pourront s'établir dans la commune tessinoise d'Agra, qui surplombe le lac de Lugano. Un centre y sera construit qui comprendra 200 appartements, un établissement de cure de 80 lits, une unité de soins ainsi que diverses installations communautaires. La nouvelle résidence portera le nom de « Casa Posmonte » et sera propriété d'une fondation. Son coût s'élèvera à 52 millions de francs. Les premiers résidents seront accueillis au début de 1986.

Un sanatorium se trouve actuellement au lieu où l'on se propose de construire « Casa Posmonte ». Propriété d'une fondation allemande, il n'abrite plus aucun patient depuis une vingtaine d'années. On se propose de le démolir et de céder le terrain, pour une somme de 11 millions de francs environ, à une organisation sœur à constituer, la « Stiftung Fondazione Burchard » qui aura pour première tâche de construire la nouvelle résidence.

80 personnes ont déjà manifesté l'intention de s'établir à Agra. A l'instant de le faire, elles devront avoir atteint l'âge de la retraite, être domiciliées en Suisse ou au bénéfice d'un permis de séjour.

Pour 86 des 200 appartements et pour 20 lits de l'établissement de cure, l'Office fédéral des assurances sociales a promis une contribution de 5 millions de francs, au titre de l'AVS, indique la fondation. Pour les appartements non subventionnés, les nouveaux locataires devront consentir une avance remboursable de 45 000 à 150 000 francs, selon la surface qu'ils désirent occuper. ATS



canton du valais

Près de cent papillons qu'on ne trouve qu'en Valais

Dans son dernier bulletin le WWF suisse, dont le siège romand est au Petit-Lancy (GE)

évoque les problèmes qui se posent dans un canton comme le Valais où les protecteurs de la nature sont souvent confrontés avec les promoteurs en matière touristique.

Tout cela entraîne des conflits au sujet de la protection du patrimoine, de l'assèchement des zones humides, de l'extension inconsidérée du vignoble ou encore de l'aménagement des pistes de ski. Le WWF « souhaite que dans son développement le Valais ne reproduise pas les erreurs d'autres régions mais qu'il trouve la voie d'un équilibre original entre l'homme, l'environnement et la nature ».

Il rappelle par la même occasion que près de cent papillons (94 exactement) ne vivent qu'en Valais. On ne les retrouve nulle part ailleurs en Suisse. Certains sont même extrêmement rares. Le Valais abrite également d'autres animaux originaux : la mante religieuse, le scorpion européen, sans parler de l'aigle royal, du bouquetin ou d'autres espèces à protéger que l'on trouve dans bien des régions du Valais, alors qu'elles ont disparu ailleurs. « Il faut les protéger à tout prix » conclut le WWF. ATS

Une méthode révolutionnaire dans le secours en cas d'avalanches

« Extraordinaire », « fantastique », « révolutionnaire », tels sont les mots entendus de la bouche même des sauveteurs en Valais lors des démonstrations qui ont été faites dans la région de Saas-Fee dans le domaine du sauvetage en cas d'avalanches. Une nouvelle méthode de recherches en effet, s'apparentant au radar, basée sur les principes de l'électronique, a été mise au point par l'Académie royale technique de Stockholm et est vulgarisée actuellement.

Le principe réside dans le fait que les sauveteurs, au moyen d'écouteurs, peuvent percevoir rapidement et à des dizaines de mètres les ondes émises par un petit réflecteur de quelques centimètres carrés dissimulés dans la chaussure de la victime.

Le principe est nouveau du fait qu'il est complètement différent de la méthode déjà connue et basée sur des liaisons avec radio alimentée par piles. L'élément dissimulé à l'intérieur de la chaussure de l'alpiniste ou du skieur n'est en fait qu'un simple autocollant de la dimension d'une carte de visite fixé dans la doublure du soulier ou même collé à l'extérieur de la chaussure.

Équipés d'écouteurs, les sauveteurs ratissent le cône de l'avalanche, et peuvent même descendre celui-ci à skis. Sitôt arrivés dans un rayon de vingt mètres de l'une des victimes, les sauveteurs perçoivent nettement un signal sonore et peuvent localiser avec précision l'endroit où elle est ensevelie.

Lors de la journée d'informations qui s'est déroulée sur les hauteurs dominant Saas-Fee, en collaboration avec l'Office du tourisme, la société des remontées mécaniques,

Air-Zermatt et diverses firmes intéressées à cette invention, il a été précisé que la détection des victimes, par exemple dans une crevasse, peut se faire même au moyen d'un hélicoptère faisant du rase-motte sur le glacier ou sur l'avalanche. Le signal est perçu par le sauveteur à plus de trente mètres. On le perçoit également à la surface d'une avalanche, même si une victime est ensevelie sous huit mètres de neige.

La méthode est totalement différente du « baryvox » traditionnel bien connu des sauveteurs et fonctionnant avec piles selon le principe du « Bip bip ». Les centres de secours dans les Alpes et les polices cantonales sont vivement intéressés par la nouvelle méthode suédoise. **ATS**

La France des lettres récompense un écrivain valaisan

L'écrivain valaisan Marc Soutter vient de remporter le premier prix franco-suisse « Marseau-Constantin » pour l'année 1982. Cette distinction littéraire lui a été décernée pour son nouveau roman « Les parfums de l'absence ». Les membres du club des intellectuels français (C.I.F.), qui chaque année récompense un auteur de notre pays, se sont prononcés à l'unanimité en faveur du second ouvrage de ce romancier dont la critique a déjà souligné l'originalité lors de la parution de « La fontaine de l'adieu ». C'est un nouveau succès à inscrire au palmarès des lettres romandes.

Maurice Zermatten et la « Liberté confisquée »

L'écrivain valaisan Maurice Zermatten vient de publier dans l'une des maisons d'éditions les plus connues de Paris son dernier roman : « A l'est du grand couloir », roman qui se déroule entièrement dans les Alpes et qui est consacré à « la liberté confisquée » en quelque sorte, liberté que perd soudainement une petite communauté humaine isolée dans la montagne et qui « craque » au contact de la civilisation qui l'absorbe.

Ce drame se déroule dans le hameau imaginaire de « Zampe » au cœur des Alpes au temps où il n'y avait, lorsque la première avalanche coupait la vallée, ni électricité, ni facteur, ni cure, le groupe vivant replié sur lui-même. Les temps nouveaux allaient obliger cette communauté d'une cinquantaine de personnes à descendre dans la vallée perdant du même coup sa cohésion, ses racines et son âme.

Plus que septuagénaire, Zermatten, lauréat de nombreux prix littéraires, poursuit une surprenante activité d'écrivain. Plusieurs ouvrages (biographie, contes et légendes, romans) sont en chantier sur sa table en vue d'une prochaine publication. **ATS**

Marthe Keller reloue son propre chalet

On sait les ennuis que connut à Verbier l'actrice Marthe Keller qui avait acheté un chalet sans savoir qu'il était en zone d'ava-

lanche. La célèbre vedette recourut jusqu'au Tribunal fédéral et eut gain de cause en ce sens qu'elle réussit à se défaire de son immeuble, ses anciens propriétaires ayant dû le reprendre et rembourser la vedette. Fait cocasse s'il en est : Marthe Keller, maintenant qu'elle n'est plus propriétaire de son chalet, l'a reloué à ses anciens propriétaires en attendant de trouver un autre pied-à-terre dans la station valaisanne à laquelle elle entend rester fidèle. **ATS**

Plus de 2 000 familles réunies en un armorial

Une œuvre de taille a été réalisée en Valais par l'historien bien connu M. le chanoine Léon Dupont Lachenal, de la royale abbaye de Saint-Maurice et l'artiste Jean-Claude Morend, de Verossaz, le « Nouvel armorial valaisan ». Cet ouvrage en deux volumes réunit plus de 2 200 familles « qui ont œuvré à la formation du canton depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours », ainsi que 3 000 blasons.

Les réalisateurs de cette œuvre ont réédité, en le complétant, un armorial publié il y a plus de quarante ans et qui est aujourd'hui épuisé. Cette publication a pu être réalisée grâce aux nombreuses fiches fournies par les archives cantonales et aux renseignements communiqués par les familles elles-mêmes. Divers collectionneurs historiens et héraldistes du Valais et d'ailleurs ont collaboré à cette œuvre qui va faire date dans la vie culturelle du canton. **ATS**

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Des Suisses appelés au WWF international

Le Fonds mondial pour la nature (WWF), à Gland (VD), a annoncé plusieurs nominations importantes, ratifiées lors d'une réunion de son conseil d'administration, présidé par le duc d'Edimbourg. MM. Louis Franck (Belgique) et Luc Hoffmann (Suisse) deviennent vice-présidents du WWF international. M. Frank Schmitt (Suisse) est appelé au nouveau poste de directeur général adjoint et M. Conrad von Ulm (Allemagne fédérale) est nommé directeur des services communs, finances et administration. M. Charles de Haes, directeur général, a précisé que MM. Franck et Hoffmann assureraient des responsabilités dans les domaines des finances et de la conservation. **ATS**

Une exposition à succès « Le trousseau de grand-mère »

Une exposition présentée du 4 février au 4 mars au château d'Allaman, au bord du Léman, remporte un succès sans précédent. A l'enseigne du « Trousseau de grand-mère », un appel a été lancé au public. Est-ce l'occasion de vendre des pièces de lingerie ancienne, est-ce l'envie de sortir des trésors de leur tiroir ? Toujours est-il que plus de mille draps, couvre-lits, nappes, napperons, rideaux, chemises, culottes, bonnets et dentelles d'autrefois ont été apportés à Allaman. Il a fallu des dizaines d'heures aux organisateurs — des antiquaires — pour estimer, enregistrer et étiqueter ces trésors. Depuis l'ouverture de l'exposition, les visiteurs se pressent par centaines.

Parmi les pièces présentées, on admire une exceptionnelle collection de dentelles de Bruges ; il s'agit là d'un ensemble de pièces datant des XVII^e et XVIII^e siècles, toutes accompagnées de leur certificat d'expertise. De grande valeur historique, cette collection permet de découvrir la diversité des

points et des dessins de la dentelle, un art en voie de disparition. **ATS**

Le Prix de la ville d'Angers à un poète romand
Première ville de France à créer un « Grand Prix de Poésie », de 10 000 francs français, Angers a décerné cette distinction, le 10 décembre dernier, au poète vaudois Charles Bory, fixé depuis plusieurs années à Richelieu (Indre-et-Loire), pour « Petit rituel des saisons périmees », quatorzième recueil de poèmes de cet écrivain romand. Charles Bory a reçu le prix des mains de M. Jean Monnier, maire d'Angers, en présence d'Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt. Cinq cents manuscrits avaient été présentés pour ce prix.

Bibliothèque sur ordinateur Lausanne montre l'exemple

A cause du transfert de l'Université de Lausanne du centre ville à Dorigny, la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) a partiellement déménagé du Palais de Rumine à la nouvelle université « hors les murs » : 400 000 livres sur 600 000 ont ainsi pris le chemin de Dorigny dans les derniers mois de 1982. Parallèlement, on a mis sur ordinateur les indications des anciens catalogues et créé ainsi le SIBIL (système intégré pour les bibliothèques universitaires de Lausanne).

Profitant des dix années d'études qui ont conduit au déménagement de la BCU, les bibliothèques universitaires de St-Gall, Bâle, Berne et Fribourg ont choisi le système intégré lausannois, de même que la bibliothèque polytechnique de Paris, la bibliothèque universitaire de Montpellier, la bibliothèque scientifique de Genève et l'Institut suisse de droit comparé. Ainsi est né, en été dernier, le REBUS (réseau des bibliothèques utilisant le SIBIL). Aujourd'hui, les deux tiers des livres de la BCU sont à Dorigny, où ils constituent une bibliothèque universitaire parfaitement adaptée aux besoins, offrant près de 730 places de lecture pour la consultation des ouvrages sur les lettres françaises, les langues, la philosophie, les arts, les sciences, l'histoire, la géographie, le droit et l'économie.

200 000 volumes sont restés au Palais de Rumine (centre ville), où ils forment une bibliothèque publique dotée de 120 places de travail et de lecture (périodiques, livres vaudois, littérature classique et contemporaine, dictionnaires, musique, médecine).

Actuellement, pour le public, l'accès à l'ordinateur se fait par l'intermédiaire de microfiches ; dans quelques années, l'utilisateur pourra « dialoguer » directement avec la mémoire informatique, comme le font déjà les bibliothécaires de la BCU. **ATS**

Pour les « mordu » de l'informatique

Le mensuel « L'Ordinateur Individuel », magazine international de l'informatique pour tous, a diffusé, pour la première fois, un « Cahier suisse » édité au Mont-sur-Lausanne. Ce cahier, d'une vingtaine de pages en langue française, est broché à l'intérieur du magazine international édité en France, dont les deux cents pages sont tirées chaque mois à près de 100 000 exemplaires. Il est diffusé dans les kiosques de toute la Suisse.

C'est pour satisfaire les besoins des lecteurs suisses passionnés d'informatique individuelle que le nouveau « Cahier suisse » propose des programmes élaborés par des utilisateurs suisses, les adresses des boutiques et les nouvelles des clubs, ainsi que la description de produits développés et distribués dans notre pays (avec indication de prix). « L'Ordinateur Individuel » s'adresse à la fois aux particuliers, aux étudiants et professeurs, aux chefs d'entreprises et ingénieurs. **ATS**

canton de zurich

Charles-Henri Favrod nouveau Président de la Fondation pour la Photographie

C'est le journaliste vaudois Charles-Henri Favrod qui préside désormais la Fondation pour la Photographie qui a ses bureaux à Zurich et Lausanne. Il succède à l'écrivain genevois Nicolas Bouvier. Un communiqué publié à Zurich précise que l'assemblée des délégués a encore élu 3 nouveaux membres du conseil de fondation. Il s'agit de Mme Verena Bär (ZH) de M. Felix Baumann, le Directeur du Musée des Beaux-Arts de Zurich, et de M. Peter Mosimann (BS).